

LA PROTECTION PENALE DES MINEURS

Jeudi 11 juin 2020 - 9h30 à 12h30

Tarif : 450 € H.T.



PROGRAMME

- La procédure de désignation d'un administrateur *ad hoc*
- Les missions de l'administrateur *ad hoc* dans le cadre de la procédure pénale



OBJECTIFS

- Maîtriser les aspects pratiques des procédures de protection des mineurs en matière pénale



INTERVENANTS



Marlène Joubier
Avocate directrice



Badreddine Hamza
Avocat senior référent



PUBLIC CONCERNE

- Inspecteurs ASE
- Juristes
- Responsables juridiques
- Directeurs juridiques
- Intervenants sociaux



METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Supports pédagogiques



PREREQUIS

Bases juridiques en matière de protection des mineurs